

GUIDE D'ÉVALUATION - DIRECTIVES

BOURSES DE MAÎTRISE ET DOCTORAT

EXERCICE 2023-2024
(Concours de l'automne 2022)

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

INTRODUCTION	3
ÉTHIQUE EN RECHERCHE	3
Formation sur les préjugés involontaires	3
LES COMITÉS D'ÉVALUATION	3
Rôle des membres de comité	4
Rôle de la personne responsable de programmes	4
LE PORTAIL D'ÉVALUATION	5
Déclarer les conflits d'intérêts.....	5
Les outils d'évaluation.....	5
PARTICULARITÉS LIÉES À L'ÉVALUATION DES DOSSIERS	6

Nous joindre

Pour les questions qui concernent l'accès aux documents dans le Portail d'évaluation ou la réunion plénière, contactez :

Andréanne Hamel, Technicienne en administration

Tel : 418 643-7582 poste 3173

Andreanne.hamel@frq.gouv.qc.ca

Ou

Lucie Bontan, Technicienne en administration

Tel : 418 643-7582 poste 3171

Lucie.bontan@frq.gouv.qc.ca

Pour les questions qui concernent l'évaluation des dossiers, contactez :

Michelle Chiasson, Responsable de programmes

Tel : 418 643-7582 poste 3161

michelle.chiasson@frq.gouv.qc.ca

INTRODUCTION

Le Fonds de recherche du Québec - Société et culture ([FRQSC](#)) a pour mission de soutenir et de promouvoir la recherche, la formation à la recherche et la diffusion des connaissances dans les secteurs des sciences humaines et sociales, des arts et des lettres. Par l'intermédiaire des programmes de bourses de [maîtrise](#) et de [doctorat](#) en recherche, le Fonds se propose de stimuler l'intérêt de la relève pour la recherche et d'aider financièrement les meilleurs candidats et candidates à entreprendre ou à poursuivre un programme de maîtrise ou de doctorat en recherche dans les domaines disciplinaires des sciences humaines et sociales, des arts et des lettres.

La gestion des programmes de bourses repose sur un processus rigoureux d'évaluation permettant de classer les demandes selon des critères d'excellence établis dans les règles des programmes. Les bourses offertes par le FRQSC se distinguent des bourses accordées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de son programme de prêts et bourses par le caractère compétitif des concours basé sur l'excellence des dossiers de candidature.

ÉTHIQUE EN RECHERCHE

Formation sur les préjugés involontaires

Les Fonds de recherche du Québec s'engagent à renforcer l'équité en diminuant l'influence des biais dans le cadre du processus d'évaluation par les pairs. C'est pourquoi nous vous invitons à consulter les documents **Prise en compte des impacts de la COVID** et **Biais_Rappel_Comité** avant de procéder à l'évaluation des dossiers. Ces documents sont disponibles avec les outils d'évaluation dont les coordonnées sont données à la section Portail d'évaluation de ce guide. Pour plus d'information, vous pouvez contacter [Fanny Eugène](#), conseillère stratégique des FRQ en matière d'équité, diversité et inclusion.

LES COMITÉS D'ÉVALUATION

Chaque comité d'évaluation rassemble des expertises diversifiées où les membres sont sollicités pour leur compétence en recherche et pour leur connaissance des objets, des approches critiques et fondements disciplinaires propres aux demandes qu'ils auront à évaluer. Pour le recrutement de ses expert.e.s et la formation des comités, le Fonds prend notamment en considération dans la mesure du possible certains critères tels que la représentativité des disciplines, des approches et des affiliations institutionnelles, la variété des genres, l'équilibre entre les expertises juniores et séniores ainsi que la compétence linguistique, tout en évitant le plus possible les conflits d'intérêts.

Dans les programmes de bourse de maîtrise et de doctorat, chaque comité d'évaluation regroupe trois expert.e.s et une personne responsable de programmes. La majorité des comités ont à évaluer des demandes de maîtrise et de doctorat qui sont évaluées en deux cohortes distinctes. Toutefois, lorsque le volume de demande dans une discipline donnée le permet, il est possible d'attribuer à un comité des demandes de maîtrise ou des demandes de doctorat seulement.

Rôle des membres de comité

Le rôle des membres du comité est d'évaluer la qualité scientifique des demandes soumises au concours dans le but d'ordonner les dossiers selon leur ordre de mérite en basant l'évaluation sur les critères en vigueur dans les programmes de bourses. L'évaluation est quantitative, elle se

fait en ligne dans le Portail d'évaluation et comprend deux étapes distinctes, l'évaluation individuelle et l'évaluation collective.

1. L'évaluation individuelle

- L'évaluation se fait sur ce qui est présenté dans le dossier de candidature exclusivement pour chacun des [critères d'évaluation](#).
- **Identifier les forces et les faiblesses** du dossier et lui accorder une note. Consulter le document [Tableau de signification des notes](#). À cette étape l'évaluation n'est pas finale et pourra être ajustée ultérieurement à la lumière des commentaires émis par les autres membres du comité à la réunion plénière.
- Tenir compte des **situations particulières** tels qu'un congé de maternité ou de maladie, un parcours atypique ou de tout autre élément pour autant qu'il est bien expliqué et justifié.
- Tenir compte de l'avancement dans le parcours des personnes candidates en démontant de la souplesse quant aux attentes concernant les réalisations, les expériences, les reconnaissances, etc.
- **Prendre en note quelques commentaires** justifiant l'évaluation faite du dossier qui vous serviront d'aide-mémoire à la réunion plénière.
- **Finaliser et transmettre les évaluations individuelles** au plus tard une semaine avant le comité plénier. Un rappel automatique sera envoyé deux semaines avant la rencontre.
- **Une révision des dossiers** quelques heures avant la rencontre du comité permet d'être bien préparé et de maximiser la qualité et le temps alloué aux interventions.

2. L'évaluation collective

- Réunis les membres du comité et se fait via la plateforme de vidéoconférence **Zoom**.
- **Durée** approximative - deux à trois heures, souvent moins. Il est néanmoins recommandé de prévoir une heure supplémentaire à votre agenda afin de pallier tout dépassement de temps.
- **L'objectif** est la mise en commun des évaluations individuelles pour l'ordonnancement final des dossiers. Seuls les dossiers qui présentent un écart significatif à l'évaluation individuelle seront discutés.
- Faire preuve de **rigueur** dans l'évaluation des dossiers, tout en démontrant de la **souplesse** et de l'**ouverture** pour l'avis des collègues.
- Des directives plus précises sur le déroulement de la rencontre seront données en début de séance.

Rôle de la personne responsable de programmes

- Assure la gestion du processus d'évaluation en veillant au respect des critères d'évaluation, des règles en vigueur et des codes d'éthique en usage.
- Anime le comité plénier, aide à la mise en commun des évaluations individuelles et consigne les modifications découlant des discussions dans le rapport synthèse du Portail d'évaluation.

- N'intervient en aucun cas dans l'évaluation des demandes.

LE PORTAIL D'ÉVALUATION

Les dossiers à évaluer se trouvent dans le [Portfolio électronique](#) du site FRQnet. Les instructions pour accéder au Portail d'évaluation de même que les demandes et les documents nécessaires à l'évaluation sont disponibles au cours du mois de décembre.

Consulter la capsule [Accéder au Portail d'évaluation](#)

Déclarer les conflits d'intérêts

Déclarer un conflit d'intérêts lorsque l'une ou l'autre des conditions suivantes se présente. Cette déclaration se fait dans le Portail d'évaluation et un conflit d'intérêts peut être déclaré en tout temps au cours du processus d'évaluation. En cas d'incertitude, écrire à la responsable du programme.

Conditions qui placent l'évaluateur.trice en situation de conflit d'intérêts:

- Être sur le même département que la personne candidate ;
- Connaître personnellement la personne candidate ;
- Être cochercheur.euse sur une subvention de recherche (en cours) avec le directeur ou la directrice de recherche de la personne candidate ;
- Avoir un intérêt quelconque, direct ou indirect à ce qu'une décision favorable ou défavorable soit rendue concernant le dossier.

Les outils d'évaluation

Les outils d'évaluations et autres documents de références se trouvent dans un répertoire sécurisé à l'adresse suivante :

<https://repertoire.frq.gouv.qc.ca/partage/fichier.do?methode=accéder&clePartage=dg2qylspl6s8ennhpws>

➤ Critères d'évaluation – Maîtrise - Doctorat

- Présente les critères sur lesquels doit s'appuyer l'évaluation. Chaque critère est défini par des sous-critères qui doivent être évalués de manière globale. Il n'y a pas de point alloué à chaque sous-critère
- En ce qui a trait aux sous-critères en lien avec l'EDI et les ODD, les personnes qui évaluent les demandes aux concours 2023-2024 ne doivent pas tenir compte, dans leur attribution de notes, de la prise en considération ou non de ces enjeux par les personnes candidates. C'est pourquoi ces sous-critères n'apparaissent pas dans la grille d'évaluation du formulaire d'évaluation dans FRQnet. Les FRQ souhaitent avant tout sensibiliser la communauté de la recherche québécoise à ces enjeux et susciter la réflexion.

➤ Tableau de signification des notes

- Permet de développer un langage commun entre les évaluateurs.trices.
- Assure la comparabilité des résultats et la cohérence de l'évaluation intra- et inter-comité pour un même programme.
- Utiliser toute la fourchette des valeurs de notation de la grille pour distinguer et ordonnancer les dossiers.
- **Éviter d'accorder une note de «0»** sur un ou l'autre des critères, le Tableau de signification des notes permet de sévir sans aller jusqu'à cet extrême.

- **Éviter d'avoir des dossiers ex aequo.** Il faut donner un ordre de priorité dans l'ordonnancement final des dossiers.
- **Tableau de conversion des notes par critères**
 - Outil complémentaire au Tableau de signification des notes.
 - Permet de transformer une note en pourcentage facilement en fonction du nombre de points accordé à un critère.
- **Règles des programmes - Maîtrise et Doctorat**
- **Prise en compte des impacts de la Covid**
- **Biais_Rappel_Comité**

PARTICULARITÉS LIÉES À L'ÉVALUATION DES DOSSIERS

- Il revient à la personne candidate de choisir le comité disciplinaire qui sera chargé d'évaluer sa demande. Il n'y a pas d'appréciation portée à ce choix par le Fonds à l'étape de l'admissibilité des demandes. **Les membres du comité peuvent choisir de ne pas recommander une demande s'ils jugent qu'elle est nettement hors du champ disciplinaire du comité.**
- Le choix de l'université et du directeur ou de la directrice de recherche d'une personne candidate ne constitue pas un sous-critère d'évaluation et ne devrait pas influencer l'évaluation du dossier. Ce choix n'est souvent pas définitif lors du dépôt de la demande de bourses et une personne boursière peut modifier son lieu d'études et son choix de direction en tout temps à condition qu'elle propose un programme d'études et de recherche équivalent.
- L'inscription « 999 », dans la section « Note » du « Dossier universitaire », signifie qu'aucun résultat n'a encore été obtenu au moment de soumettre le formulaire de demande.
- La personne candidate est responsable de fournir tous les documents requis pour la constitution et l'évaluation de son dossier dans un format adéquat. Si un dossier est incomplet ou présente des irritants, le comité est invité à accorder des notes en fonction des éléments présents au dossier.
- **Évitez les dossiers ex aequo.** Il est important de départager les dossiers avant de transmettre les résultats afin de rendre l'ordonnancement préliminaire plus précis et faciliter les discussions en comité malgré que le système FRQnet permette aux membres des comités d'attribuer des résultats ex aequo.
- La personne qui évalue peut consulter les productions imprimées ou électroniques disponibles publiquement auxquelles les dossiers font référence, mais ces informations ne peuvent constituer un complément à la description du devis de recherche soumis au concours. Un membre de comité ne devrait en aucun cas être placé devant la nécessité de consulter le Web pour comprendre la nature de la demande en partie ou en totalité.